

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19h. Madame Isabelle Girard souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle demande aux membres de se présenter à tour de rôle.	
#CE 25-26-001	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Madame Isabelle Girard fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Bégin et appuyé par madame Julie Corbin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Madame Maëva Clermont-Giguère ajoute un point au varia. Temps d'écran et Chromebook.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 25-26-002	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 10 juin 2025	<p>Monsieur Isabelle mentionne quelques coquilles en suivi au procès-verbal. Les correctifs seront apportés au procès-verbal.</p> <p>Il est proposé par madame Stéphanie Paquet et appuyé par madame Danielle Mercier d'adopter le procès-verbal du 10 juin avec les correctifs à apporter.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	4.	Questions du public	Aucune question du public	
#CE 25-26-003	5.	Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)	<p>Madame Isabelle Girard fait la lecture des règles de régie interne. Elle demande également aux membres de signer la dénonciation d'intérêt.</p> <p>Il est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Stéphanie Paquet d'approuver les règles de régie interne.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	

	5.1	Élection d'un(e) président(e) au CÉ (art. 56-58)	Les membres proposent monsieur Philippe Tremblay à titre de président. Il est élu par acclamation, mais informe les membres que ce sera sa dernière année.	
	5.2	Élection d'un(e) substitut à la présidence du CÉ (art. 60)	Madame Stéphanie Paquet se propose. Elle est élue par acclamation.	
	5.3	Secrétariat des rencontres	Madame Isabelle Girard propose madame Johanna Paré-Cholette à titre de secrétaire des rencontres. Madame Johanna Paré-Cholette accepte.	
	5.4	Comité de parent	Madame Girard informe qu'il y a de 6 à 8 rencontres durant l'année et que ce sont les mercredis.	
#CE 25-26-004	6.	Adoption du budget de fonctionnement du CÉ (art. 66)	<p>Madame Isabelle Girard cède la place à monsieur Philippe Tremblay. Madame Isabelle Girard. Mentionne que chaque conseil d'établissement se voit décerner un budget de 250,00 \$ pour les frais de garde, transport, formations etc. elle informe qu'il n'est pas reporté à l'année suivante.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Bégin et appuyé par madame Lisa-Marie Mathieu d'approuver le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 25-26-005	7.	Approbation du calendrier et modalités des rencontres 2025-2026 (art. 67)	<p>Madame Isabelle Girard propose la formule hybride. Les dates proposées sont :</p> <p>14 octobre : en présentiel 11 novembre : en virtuel 27 janvier : en présentiel 17 mars : en virtuel 14 avril : en virtuel 16 juin : en présentiel</p> <p>Elle demande si les dates conviennent à tous</p>	

			<p>Il est proposé par madame Johanna Paré-Cholette et appuyé par madame Julie Corbin d'adopter le calendrier et modalités des rencontres 20252026.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 25-26-006	8.	<p>Adoption du budget de l'école (art. 95 et 110.4) - Fiche 23 - Budget annuel de l'école (Document déposé séance tenante)</p>	<p>Madame Isabelle Girard mentionne un budget prévisionnel. Elle mentionne que cette année il n'y avait aucune marge de manœuvre pour déposer un budget qui était déficitaire. Elle parle de l'annonce ministériel et des coupures.</p> <p>Elle dépose un budget avec un petit surplus de 2385.</p> <p>Elle fait la lecture du budget de l'école. Elle explique les dépenses et les revenus.</p> <p>Il est proposé par madame Danielle Mercier et appuyé par madame Julie Corbin d'approuver l'adoption du budget de l'école</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
#CE 25-26-007	9.	<p>Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle – COSP - (art. 88)</p>	<p>Madame Isabelle Girard mentionne que le cours éducation choix de carrière a été enlevé et qu'il a été remplacé par le contenu en orientation scolaire et professionnelle du 3^e cycle du primaire à la 2^e ou 3^e année du secondaire.</p> <p>Il est proposé par madame Stéphanie Paquet et appuyé par madame Marie-Eve Blouin-Sirois d'approuver les contenus en orientation scolaire et professionnelle.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	10.	<p>Approbation des activités et sorties des élèves (art. 87) (Documents déposés séance tenante)</p> <p>Fiche 16 - Activités et sorties éducatives</p>	<p>Madame Isabelle Girard a déposé des activités et sorties des élèves. Elle mentionne qu'aucun cout n'est demandé aux parents. Par contre, elle attire l'attention pour le 1^{er} cycle d'approuvé le 65 \$ pour l'activité du Camp de Portneuf du 4 juin.</p> <p>Il est proposé par madame Annie Bégin et appuyé par madame Mélanie Guilmette d'approuver les demandes d'activité ainsi que l'activité du Camp de Portneuf.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>	
	11.	<p>Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75) –</p> <p>Fiche 6 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p>	<p>Madame Isabelle Girard survole le document de plan de lutte. Elle mentionne les ajouts/modifications importantes soit l'ajout à caractère sexuelle et raciale.</p>	

25-26-008	12	<p>Approbation à l'amendement des règles de fonctionnement du service de garde (art. 256) – (Document déposé séance tenante)</p>	<p>Madame Isabelle Girard informe les membres que notre CSS a été voir comment fonctionnait les autres CSS en lien avec la semaine de relâche. Elle nous informe que dans les autres CSS, la semaine de relâche n'est pas offerte aux parents. Il s'agit d'une vraie semaine de relâche.</p> <p>Nous avons donc besoin de faire un amendement en lien avec le document de fonctionnement du service de garde. Madame Julie Corbin fait la lecture de certain extrait du document. Elle informe qu'un montant de 30 000 était impayé à la fin de l'année scolaire 2024-2025. Elle informe également qu'il se donne le droit de refuser un enfant si après plusieurs démarches le solde reste impayé.</p> <p>Il est proposé par madame Marie-Eve Blouin-Sirois et appuyé par madame Maëva Clermont-Giguère d'approuver l'amendement des règles de fonctionnement du service de garde.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
	13	Nomination d'un membre de la communauté	Madame Kim Girard agira, pour une autre année, à titre de membre de la communauté.	
	14	<p>Formation pour les conseils d'établissement (art. 53 et 459.5) –</p> <p>Formation obligatoire pour les membres des CÉ</p>	Madame Isabelle Girard informe les nouveaux membres qu'une formation est obligatoire. Le tout a été transmis.	
	15	<p>Informations de la direction</p> <p>1.1 Évaluation du projet éducatif 2024-2025</p> <p>1.2 Normes et modalités 2025-2026</p> <p>Rencontre de parents de novembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1.1 : sur le recto, c'est le projet éducatif tel qu'approuvé avec Mme Taillon. Au verso les deux enjeux et on doit vous présenter l'évaluation du projet éducatif. 23/24 notre résultat en français était de 69 % ce qu'on cible c'est 73 %. Pour le bien être des élèves 4^e à 6^e année le résultat 7.1 on vice à 7,5 % en 23/24 basé sur 4 répondants. Le sondage cette année a donné 6.9 %. Elle informe qu'il se peut que les résultats soient parfois biaisés, exemple si l'élève a vécu une situation particulière et que selon lui, l'adulte n'a pas intervenu dans son sens. - 1.2 : Madame Isabelle Girard mentionne que c'est à titre information que ces documents sont déposés. Un parent mentionne une coquille sur le document de 2^e année. Il manque le mot « concernant ». 	

			- Pour la rencontre de parents la soirée officielle sera le 20 novembre. Pour la production des bulletins, elle informe que ce sera le 19 novembre à midi.	
	16	Informations du président	Aucune information du président	
	15.	Information de la représentant.e du comité de parents	Aucune information de la représentante du comité de parent	
	16.	Information de la représentante de la communauté	Madame Girard mentionne un gros projet avec Agiro. Ils ont planté des arbres avec des bénévoles Desjardins ainsi que des élèves du Sommet. Elle informe l'aide au devoir les lundis et mardis ainsi que le bal de l'Halloween qui sera à Boisé 2 et qui aura lieu le vendredi 24 octobre.	
	17.	Information de la représentante du service de garde	Le tout a été discuté au point précédent.	
#CE 25-26-039	18.	Varia	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame Annie Bégin propose la levée de la séance à 20h35. Elle est appuyée par madame Stéphanie Paquet le levée de la séance.	
	19	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre ayant été traités, madame	